



Projet sur la fertilisation du blé Saison 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'agriculture durable (PAD) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont obtenu un financement, sur deux ans, pour la réalisation d'un projet sur la fertilisation azotée dans le blé. Ce projet s'inscrit dans le volet Améliorer la gestion des matières fertilisantes, du PAD.

Le projet vise à réaliser des essais et des journées aux champs pour la promotion de l'adoption des nouvelles **grilles de fertilisation** du blé, publiées par le MAPAQ en 2021. Les PGQ sollicitent la collaboration des agronomes/conseillers des clubs-conseils pour la mise en œuvre de ce projet.

Dans le cadre du projet, on souhaite implanter quatre sites dans chacune des 13 régions des syndicats régionaux de producteurs de grains du Québec. Voir la **carte de la répartition** des syndicats. L'ensemble des sites forme ainsi un réseau sentinelle azote dans le blé.

Le projet consiste sommairement à :

- Effectuer un échantillonnage du sol pour déterminer la teneur en matière organique;
- Caractériser, identifier la texture du sol;
- Implanter une parcelle dans un champ de blé de printemps et apporter la fertilisation azotée selon les recommandations des nouvelles grilles;
- Effectuer un échantillonnage du sol pour évaluer les nitrates résiduels;
- Organiser des journées d'échanges et de vulgarisation des principes des nouvelles grilles de fertilisation.
- **Le blé d'automne est admissible sous certaines conditions** : une analyse de sol doit avoir été réalisée à l'automne 2023 et l'azote ne doit pas encore avoir été appliquée en 2024.

Des compensations financières ou remboursements de dépenses associées à la participation au projet couvrent entre autres :

- Deux jours de travail pour les agronomes/conseillers (montant ajusté à la hausse pour tenir compte des coûts réels, selon le taux journalier en vigueur) ;
- Compensation des coûts encourus pour le producteur (montant ajusté à la hausse pour tenir compte des coûts réels) ;
- Le déplacement des conseillers (0,52 \$/km);
- Les frais d'organisation d'une journée de démonstration (1 200 \$/site);
- Frais d'achat de la publication « Planification et réalisation d'un essai de fertilisation azotée à la ferme » (CRAAQ, 2016).

Déroulement du projet :

- 1- Recrutement des producteurs cultivant du blé de printemps cette année;
- 2- Prendre un échantillon de sol du champ en question. Si une analyse de sol a été réalisée l'automne dernier (2022), il n'est pas nécessaire de faire un échantillonnage du sol;
- 3- Délimiter une parcelle témoin pour y apporter une fertilisation selon les recommandations de la nouvelle grille de fertilisation pour l'azote;
- 4- Collaborer à l'organisation d'une journée d'échanges entre producteurs et conseillers, le cas échéant;
- 5- Calcul du rendement et échantillonnage des grains;
- 6- Prendre un échantillon de sol en post-récolte;
- 7- Remplir un rapport pour fournir les données de l'essai.

Documents utiles :

- Grille de référence de fertilisation du blé de printemps
- Formulaire d'inscription
- Protocole de suivi de la parcelle



Inscription au projet et informations supplémentaires :

Contactez les PGQ :

- Par courriel : agro@pgq.ca
- Par téléphone : 450 679-0540, poste 8594 ou 8030

Veuillez indiquer dans l'objet du courriel : [Projet fertilisation blé](#)

Date d'ouverture des inscriptions : 12 février 2024

Date limite d'inscription : 13 mai 2024

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.